



MAIRIE
DE
QUIERS
77720

Département de Seine et Marne
Commune de QUIERS

**Délibération du Conseil Municipal de la commune de QUIERS
Du lundi 27 mai 2024**

DEL-2024-16

Le lundi vingt-sept mai deux mille vingt-quatre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le vingt et un mai deux mille vingt-quatre, convocation diffusée le même jour, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Davy BRUN, Maire de QUIERS.

ETAIENT PRESENTS : M. Davy BRUN, M. Gérard FABRE, M. Jean-Jacques LANDRY, Mme Nathalie PAULON, Mme Rozenn LUX, Mme Véronique THOLLET, Mme Agnès SURATEAU.

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : M. José CUETO qui donne pouvoir à M. Jean-Jacques LANDRY, Mme Mégane CORDELLE qui donne pouvoir à M. Davy BRUN.

ETAIENT ABSENTS NON-EXCUSES : Mme Sam DECAUDIN, M. Sacha RACCAH, M. Laurent GADET.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Agnès SURATEAU

Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte

Nombre de conseillers en exercice : 13

Nombre de conseillers présents : 7

Nombres de suffrages exprimés : 9

Objet : TOTAL ENERGIES- Autorisation d'encaissement d'un chèque de remboursement.

M. le Maire explique aux membres du Conseil Municipal qu'il convient de délibérer pour l'encaissement d'un chèque de remboursement de TOTAL ENERGIES.

TOTAL ENERGIES- Montant du chèque de remboursement : Quatre mille six cent vingt-six euros et soixante-treize centimes (4 626, 73€).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents et représentés, accepte l'encaissement du chèque de remboursement de TOTAL ENERGIES pour un montant de quatre mille six cent vingt-six euros et soixante-treize centimes (4 626, 73€).

Pour extrait conforme au registre des délibérations

Fait à Quiers, le 27 mai 2024

Par délégation du Maire, l'Adjoint Gérard FABRE

